



## Congés payés et arrêt maladie

Par **P Sylvain**, le 17/02/2018 à 19:07

Bonjour, je suis mécanicien automobile, j'ai été en arrêt maladie 15 jours sur décembre 2017, normalement mes congés payés sur un mois sont de 2.08 (  $25/12=2.083$  ) là je constate sur ma fiche de paie 1 jour de congé obtenu, un autre exemple sur janvier 5 jours arrêt maladie 1.6 jour de congé payé obtenu au lieu de 2.08, est normale de faire un prorata, donc ne pas avoir 25 jours de congés payés sur une année, merci par avance de me répondre cordialement.

Par **P.M.**, le 17/02/2018 à 19:13

Bonjour,  
Effectivement, pendant un arrêt-maladie non professionnelle, vous n'acquerez pas de congés payés sauf disposition plus favorable à la Convention Collective applicable...

Par **P Sylvain**, le 17/02/2018 à 19:23

Merci de votre réponse, n'existe-t-il pas un moyen de les récupérer?

Par **P.M.**, le 17/02/2018 à 19:30

Je n'en connais pas...

Par **P Sylvain**, le 17/02/2018 à 19:36

Ok merci pour vos réponses. Cordialement.